

(titre niveau Bac+5 – RNCP 37986 niv 7)

Expert de la transition énergétique



Durée : 24 mois

Objectifs

L'apprenant sera capable de :

- Conduire et accompagner la transition énergétique dans les collectivités territoriales via des politiques énergétiques ambitieuses et des projets concrets de terrain,
- Concevoir et suivre la rénovation énergétique de bâtiments pour atteindre un niveau basse consommation à travers l'optimisation de l'enveloppe et des équipements, en plaçant le service énergétique rendu à l'utilisateur au centre de l'acte de rénovation,
- Assurer la conformité et la qualité des travaux (performance énergétique, qualité environnementale et sanitaire, confort...) du bâti ancien ainsi que du bâtiment neuf performant et bas carbone (RE2020),
- Intégrer des énergies renouvelables dans le bâtiment, depuis l'esquisse du projet jusqu'à l'exploitation-maintenance.

Métiers visés

- Ingénieur-e d'études et projets en bâtiments durables, CVC, efficacité énergétique, énergies renouvelables
- Chargé-e d'affaires en génie thermique et climatique
- Assistant-e à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) en qualité environnementale du bâtiment
- Responsable transition énergétique
- Responsable rénovation énergétique de l'habitat.

Structures visées : collectivités, organismes d'Etat, bailleurs sociaux, bureaux d'études techniques, thermique et fluides, ainsi que des entreprises de travaux.

La transition énergétique est un domaine porteur, qui crée des métiers d'avenir et qui recrute massivement.



PREREQUIS

Certification niveau 6 spécialisation énergie ou bâtiment ou détenir une certification de niveau 7 dans un autre domaine scientifique ou technique. Avoir des connaissances de base en rénovation énergétique du bâtiment.



ALTERNANCE

Formation de 24 mois en alternance



PUBLIC VISE

Salarié en formation continue ou en reconversion.
Demandeurs d'emploi
Apprentis



LIEU

Éco-Campus Provence
Formation
445 rue Gabriel Besson
04220 Sainte-Tulle

PREREQUIS RELATIONNEL

Forte motivation et projet professionnel ciblé.

RYTHME D'ALTERNANCE

1 semaine en centre de formation et 2 à 3 semaines en entreprise.

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse aux salariés en formation continue ou en reconversion, demandeurs d'emploi et apprentis.

DÉLAIS D'ACCÈS

- A partir de 90 jours avant le début de formation
- Inscription après le début de formation possible : nous consulter pour positionnement.

MODALITÉ D'ACCÈS

- Entretien et test de recrutement
- Étude personnalisée du dossier candidat – CV, lettre de motivation, expériences professionnelles et personnelles.

TARIFS

- Cout pédagogique prise en charge par l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage :
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de Professionnalisation
 - Pro-A
- Autre dispositif : Nous consulter.
- Une prise en charge partielle des frais annexes de type repas, nuitée, premier équipement peut être sollicitée auprès de l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Synchrone (présentiel) : Cette synchronicité de l'apprentissage facilite l'interactivité, les participants à la formation peuvent directement poser leurs questions au formateur ou échanger avec les autres apprenants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Rythme alterné en centre de formation et entreprise ;

- Positionnement et restitution au Maître d'Apprentissage ;

- Rencontre Maître d'Apprentissage/Formateur référent/Représentant légal ;
- Livret de suivi/apprentissage ;
- Visite en entreprise Séances de tutorat/accompagnement individualisé ;
- Réunions pédagogiques ;
- Formation en présentiel ;
- Équipe pédagogique pluridisciplinaire disposant de nombreuses années d'expériences dans le métier et dans la formation professionnelle ;
- Formation appliquée par une pédagogie inversée, capitalisation sur les périodes en entreprise et complément en centre de formation, pédagogie par objectif ;
- Méthodes actives : TP, travaux de groupes, exposés, mises en situations, vidéo, visites d'entreprises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Rythme alterné en centre de formation et entreprise ;

- Positionnement et restitution au Maître d'Apprentissage ;
- Rencontre Maître d'Apprentissage/Formateur référent/Représentant légal ;
- Livret de suivi/apprentissage ;
- Visite en entreprise Séances de tutorat/accompagnement individualisé ;
- Réunions pédagogiques ;
- Formation en présentiel ;
- Équipe pédagogique pluridisciplinaire disposant de nombreuses années d'expériences dans le métier et dans la formation professionnelle ;
- Formation appliquée par une pédagogie inversée, capitalisation sur les périodes en entreprise et complément en centre de formation, pédagogie par objectif ;
- Méthodes actives : TP, travaux de groupes, exposés, mises en situations, vidéo, visites d'entreprises.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Plateaux techniques pédagogiques pour les travaux pratiques, White board, vidéo projecteur, salle de cours, vidéos.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Coordonner et mettre en œuvre des politiques publiques en matière de transition énergétique

- Concevoir-réaliser des rénovations énergétiques de l'enveloppe des bâtiments ou de bâtiments neufs performants et bas carbone
- Optimiser des équipements pour des rénovations énergétiques ou des bâtiments neufs performants et bas carbone
- Faire de la conduite de projet dans la transition énergétique

CONTENU DE LA FORMATION

Bloc 1 : Coordination et mise en œuvre des politiques publiques en matière de transition énergétique.

- Accompagnement des collectivités à la mise en place des politiques publiques de transition énergétique du territoire
- Mise en œuvre des stratégies et projets de la collectivité pour la transition énergétique.

Bloc 2 : Conception-réalisation de rénovations énergétiques de l'enveloppe des bâtiments ou de bâtiments neufs performants et bas carbone.

- Conception de rénovations énergétiques de bâtiments ou de bâtiments neufs performants et confortables
- Réalisation de rénovations énergétiques de bâtiments ou de bâtiments neufs performants

Bloc 3 : Optimisation des équipements pour des rénovations énergétiques ou des bâtiments neufs performants et bas carbone

- Conception des systèmes de chauffage-ventilation-rafraîchissement pour des bâtiments performants et bas carbone
- Réalisation des systèmes de chauffage-ventilation-rafraîchissement pour des bâtiments performants et bas carbone
- Garantir le bon fonctionnement et la bonne utilisation des équipements pour des bâtiments performants et bas carbone dans le temps

Bloc 4 : Conduite de projet dans la transition énergétique

- Initiation de projet de transition énergétique à l'échelle d'un bâtiment, d'un territoire, d'une entreprise
- Pilotage de projet de transition énergétique à l'échelle d'un bâtiment, d'un territoire, d'une entreprise

- Encadrement et animation d'une équipe de collaborateurs

MODALITÉ D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Dossier stratégique et technique, projets individuels, rapport écrit et soutenance orale individuelle prenant appui sur une période en milieu professionnelle.

B1 : Dossier technique complet sur la base d'un cas (collectivité partenaire qui rencontre une problématique)

Entretien avec le jury : Présentation orale du dossier + questions techniques et méthodologiques.

B2 : Projet tuteuré individuel : Etudes sur la rénovation énergétique performante d'un bâtiment tertiaire ou d'un habitat collectif comportant une extension

Remise d'un rapport écrit + Soutenance orale du rapport : Présentation orale du rapport + questions techniques et méthodologiques.

B3 : Projet tuteuré individuel : Etudes sur la rénovation énergétique performante d'un bâtiment tertiaire ou d'un habitat collectif comportant une extension

Remise d'un rapport écrit + Soutenance orale du rapport : Présentation orale du rapport + questions techniques et méthodologiques.

B4 : Suite à un projet mené en milieu professionnel de 27 semaines minimum : Remise d'un rapport écrit + Soutenance orale individuelle.

SUIVI EN ENTREPRISE

Suivi en entreprise par le/la référent(e) accompagne, évalue les compétences acquises par l'apprenant(e) en entreprise, un élément clé du suivi individualisé. Cette rencontre avec l'apprenant(e) et le ou la maître de stage permet le/la référent(e) de s'assurer que les missions confiées à l'apprenant(e) sont en adéquation avec les objectifs pédagogiques de la formation.

Le/la référent (e) :

- Fait le point régulièrement sur les conditions d'apprentissage de l'apprenant(e)
- Rappelle à l'entreprise ses droits, ses engagements.
- Informe des situations à risque la direction de l'alternance de l'Université via le ou la responsable de la formation.
- Envisage en cas de rupture, un changement de structures et en étudier les possibilités de réalisation.

MODALITES D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

Pour être candidat à la certification de chargé de projet (hors VAE), le participant devra avoir passé les épreuves des épreuves de contrôles continus écrites et/ou orales.

Les évaluations sont notées sur une échelle de 1 à 5 (1 = Très insuffisant ; 2 = Insuffisant ; 3 = Moyen ; 4 = Bien ; 5 = Très bien)

Pour valider la certification, quatre conditions doivent être réunies :

- Avoir passé l'ensemble des épreuves de contrôles continus écrites et/ou orales ;
- Obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 3 ;
- N'avoir aucune note inférieure ou égale à 1 ;
- Obtenir une moyenne supérieure ou égale à 2,5, à l'évaluation du stage pratique en entreprise.

Si un de ces critères n'est pas respecté le candidat est discuté en jury de certification.

Le jury de certification statuera sur la capacité du candidat à remplir les missions professionnelles d'un chargé de projet énergie et bâtiment durables dans les métiers visés par la certification. Il s'appuiera sur les retours et évaluations du tuteur en entreprise et de l'équipe pédagogique.

Si un candidat n'obtient pas la certification Un bloc est validé si la moyenne des évaluations de ce bloc est supérieure ou égale à 3. **Un bloc de compétences validé l'est à vie.**

PASSERELLES

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle :

RNCP37986BC01 - Coordination et mise en œuvre des politiques publiques en matière de transition énergétique

Avec la certification / Bloc :

RNCP34389 - Chargé de projet énergie et bâtiment durable => RNCP34389BC07 - Mise en œuvre de la transition énergétique dans les territoires.

RNCP37986BC04 - Conduite de projet dans la transition énergétique

Avec la certification / Bloc :

RNCP35472 - Titre ingénieur - Ingénieur diplômé de l'école polytechnique Universitaire de Savoie de l'Université de Chambéry, Spécialité Bâtiment => RNCP35472BC05 - Gérer et conduire un projet de construction.

RNCP37986BC04 - Conduite de projet dans la transition énergétique

Avec la certification / Bloc :

RNCP36710 - Expert en efficacité énergétique dans la rénovation des bâtiments (MS) => RNCP36710BC04 - Piloter le projet de rénovation énergétique et les acteurs associés.

RNCP37986BC04 - Conduite de projet dans la transition énergétique.

Avec la certification / Bloc :

RNCP36934 - MASTER - Energie solaire (fiche nationale) => RNCP36934BC05 - Gérer et conduire des projets contribuant à la mutation énergétique et environnementale des entreprises, des collectivités et des territoires.

ÉQUIVALENCES

Aucune

VALIDATION PAR BLOCS

Oui, un bloc de compétences validé l'est à vie.

Vous avez la possibilité de passer un ou plusieurs blocs de compétences qui composent cette certification.

POURSUITE D'ÉTUDES

Nous consulter.

INTERVENANTS

L'école intègre une équipe pédagogique issue du monde professionnel qui fait le lien indispensable entre les exigences des entreprises et les méthodes et objectifs pédagogiques imposés par cette formation.

MIXITÉ

Toutes nos formations sont accessibles à tous et toutes, sans discrimination de sexe ou d'origine.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre structure s'est engagée dans la mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'inclusion des personnes en situation de handicap en formation.

Vous êtes en situation de handicap merci de contacter notre référent handicap : referenthandicap@digne.cci.fr

LIEU DE FORMATION



Éco-Campus Provence Formation

445 rue Gabriel Besson
04220 Sainte-Tulle

LIBELLÉ EXACT DE LA CERTIFICATION

Expert de la transition énergétique

[RNCP37986 - Expert de la transition énergétique](#)

CODE RNCP

RNCP37986

NOM DU CERTIFICATEUR

ASDER

DATE D'ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

20-09-2023

INDICATEURS DE RESULTATS DE CETTE FORMATION

Ouverture rentrée 2025 aucun indicateur de résultats disponibles pour le moment.

PERSONNE À CONTACTER

Virginie VIERI

Chargée d'affaire Formations transition énergétique et industries

06 49 75 25 09

v.vieri@digne.cci.fr